

**Election du Président  
de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole**

**Intervention de Jean-Paul Lecoq**

**Jeudi 4 avril 2019**

Chers collègues,

Je suis désolé de devoir, en l'espace de deux mois et demi, reprendre ici les propos que je vous ai exprimé le 15 janvier lors de l'élection du premier Président de notre Communauté naissante.

**Mais comme il convient désormais d'en élire un second, sur le métier remettons donc notre ouvrage !**

Je vous fais grâce cependant de l'intégralité de cette déclaration, pour vous en résumer sa substance.

**Nous vous parlions alors de la précipitation** avec laquelle le Maire du Havre, poussé par le zèle gouvernemental à favoriser les concentrations, les regroupements, les fusions, au risque de perte de substance justement, et d'un éloignement de la proximité, des centres de décisions, a constitué cette communauté urbaine.

**Et nous vous disions notre scepticisme sur la réalité de la carotte financière** qu'il avait alors utilisé pour convaincre de l'utilité de cette précipitation.

Quelques semaines plus tard, nous réalisons tout notre exécutif et notre premier budget a été voté sans les 10 millions promis.

Je m'étonne d'ailleurs que cet abus de confiance ait pu être accepté avec autant de facilité. Car maintenant, ces millions manquant, il va falloir les digérer et donc faire sans.

Mais au-delà de ces vicissitudes, l'affaire des millions évaporés vient nous enseigner que, contrairement à ce qui a pu être mis en avant, le statut de Communauté urbaine ne va pas nous offrir que des avantages.

Et que, **dans tous les domaines, il nous faudra être vigilant et combattif.**

**Sur le plan financier bien sur**, j'en veux encore pour preuve le tout dispositif départemental de soutien à la redynamisation des zones d'activités économiques qui, d'entrée, excluait la communauté urbaine pour ne s'appliquer qu'aux communautés d'agglomération et de communes.

La réaction pertinente de notre collègue Alban Bruneau, soutenu unanimement dans sa démarche par les conseillers départementaux jeudi dernier, a permis de rectifier cette discrimination territoriale.

**Mais cette vigilance, et j'en reviens à mes propos de janvier, doit pouvoir s'exercer également tant sur notre projet que sur notre fonctionnement.**

**Un fonctionnement reposant sur le dialogue, le respect des maires** et des communes, le travail commun, la recherche du consensus et l'indispensable préservation de la proximité.

Honnêtement, sur ce volet, nous observons pour l'heure et à travers l'expérience de cette année et demi de construction, que l'esprit est là. La charte de gouvernance qui a été travaillée permettra d'ailleurs de bien encadrer tout cela.

**Et, la définition de notre projet de territoire doit permettre à tous les habitants de nos communes, les forces vives qui animent et font vivre ce territoire, de constater dans leur quotidien et leur vécu, que cette nouvelle intercommunalité c'est du plus et du concret par rapport aux outils qui existaient auparavant.**

Et là, nous sommes en pleine construction justement. Le budget voté n'a été qu'un budget d'assemblage, désormais nous devons travailler au suivant qui devra porter les bases de notre projet de territoire.

Dans cette construction comme dans cette animation, vous pouvez compter notre participation active, active et exigeante.

**Notre territoire, et plus encore celles et ceux qui y vivent, appellent à davantage de proximité, d'humanité, de solidarité et d'écologie.**

**Notre communauté urbaine qui doit demeurer une communauté de communes rassemblées, doit être aussi une communauté de projets et de volontés pour parvenir à la satisfaction de ces attentes.**

**Et c'est ainsi qu'au delà de son nom d'emprunt aux métropoles, qui en ces temps d'aspiration à la proximité n'a pas vraiment le vent dans le dos, nous renforcerons l'attractivité de l'ensemble de nos territoires : par la qualité de la vie ici plus que par l'image.**

**C'est toujours subjectif, fragile et instable l'image, la preuve...**

**En revanche faire en sorte sur la grande agglomération du Havre que les habitants et les acteurs économiques, sociaux, culturels, sportifs puissent dire : ici il fait bon vivre, ici nous pouvons créer, ici nous sommes solidaires, ici nous sommes mobilisés, ici il fait moins froid qu'ailleurs,**

**Demeure le meilleur gage et le meilleur marqueur possible d'une belle réussite territoriale.**

Quant à l'élection qui nous occupe ce soir, elle pourrait nous préoccuper si l'on s'en tenait au changement de méthode que pourrait incarner le nouveau maire de la ville-centre.

Mais nous avons décidé de passer au dessus de ces considérations, respectant en cela notre conception de l'intercommunalité qui appelle à confier la présidence de notre intercommunalité au maire de la ville la plus peuplée.

Le maire du Havre étant le problème des havrais, nous appliquerons cette position en votant pour celui que leur conseil municipal a choisi.

Tout ce que nous souhaitons c'est que le gros travail fourni jusqu'ici, puisse rapidement porter ces fruits afin d'avancer sur tous les sujets d'enjeux qui nous sont posés.

En matière d'environnement, de santé et de logements, de déplacements autant que possible démonétisés, d'emplois et de formation, de renforcement de notre place portuaire, industrielle, commerciale et agricole.

Toujours à travers les filtres permanents de la citoyenneté et de la solidarité,

et à partir des maires et des conseils municipaux dont la souveraineté sur leur propre territoire ne doit jamais être contestée.